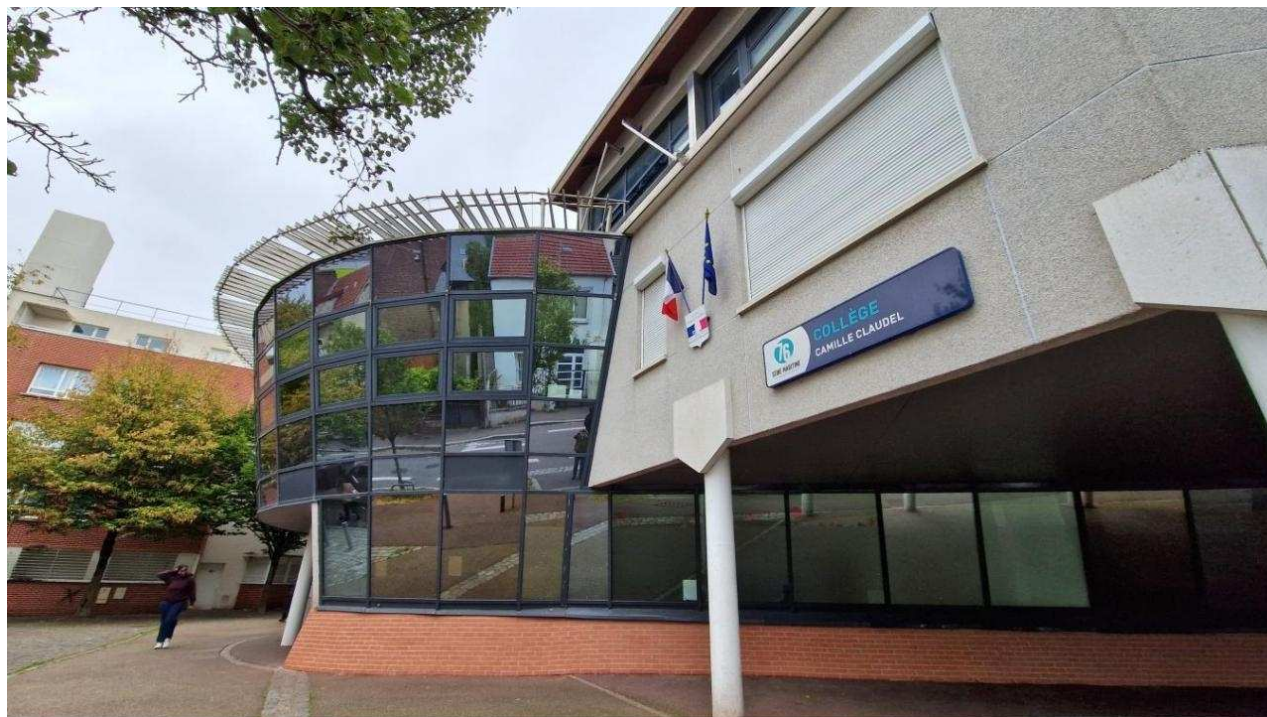


La principale d'un collège et son adjointe agressées par une ancienne élève, à Rouen



La principale du collège et son adjointe ont été victimes d'une agression lundi 15 septembre 2025, à Rouen
Stéphanie Péron Clément

Lundi 15 septembre 2025, la principale d'un collège et son adjointe ont été violemment prises à partie par une ancienne élève, inquiète pour sa petite sœur. La police a dû intervenir.

Lundi 15 septembre 2025, vers 14h50, une jeune femme a fait irruption dans le collège Camille-Claudé, sur la rive gauche de Rouen. Très remontée, elle s'en est prise à la principale de l'établissement et son adjointe.

« Il s'agit d'une ancienne élève, qui avait été exclue de l'établissement », rapporte Sylvain Caron, secrétaire départemental du syndicat SNPDEN, qui apporte son soutien aux deux victimes. La petite sœur de la jeune femme, scolarisée dans le collège, avait disparu tout le week-end. « Ce n'est, a priori, pas la première fois qu'elle fugue. » La grande sœur a tenu pour responsable « de problèmes familiaux » la direction de l'établissement.

La jeune femme a insulté et menacé le personnel de direction. En tentant de la calmer, la principale s'est pris deux coups, une conseillère principale d'éducation (CPE) aurait également été bousculée. « L'agent d'accueil a fait preuve d'un grand sang froid et a immédiatement appelé la police en voyant que la situation dégénérait. »

Des jeunes tentent d'entrer dans le collège

De son côté, l'équipe pédagogique a tenté de maîtriser la jeune femme. Cette dernière a été appréhendée sur place et placée en garde à vue. Une information confirmée par une source policière. Elle serait connue de leurs services pour d'autres faits de violence. En parallèle, des jeunes ont tenté de pénétrer dans l'établissement : « mais ils ont été, heureusement, repoussés ». Reste à déterminer leur lien avec la grande sœur de la collégienne.

La cheffe d'établissement, qui souffre de quelques ecchymoses, a repris son poste dès mardi. En revanche, son adjointe, très choquée par l'agression, la seconde qu'elle subissait cette année, est actuellement en arrêt maladie. « La principale remercie ses collègues qui ont fait preuve d'une grande solidarité.

« L'équipe précédente avait fait remonter des vulnérabilités au niveau de l'accueil »

Sylvain Caron, Secrétaire départemental du syndicat SNPDEN

La cheffe d'établissement a pris son poste à la rentrée 2025. « Mais l'équipe précédente avait déjà fait remonter des vulnérabilités au niveau de l'accueil et demandait, au Département, que des travaux de sécurisation soient réalisés. Ce quartier se dégrade depuis deux ans, on note une augmentation des incivilités, vols et agressions. » Le collège Camille-Claudé, proche du centre Saint-Sever, se trouve dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). « Les travaux devraient être rapidement engagés », assure le syndicaliste.

De son côté, le rectorat a apporté son soutien aux personnels touchés : « un conseiller technique établissements et vie scolaire s'est immédiatement rendu sur place. La protection fonctionnelle a été accordée aux deux personnels concernés, qui bénéficient par ailleurs d'un accompagnement des ressources humaines ».

Le rectorat a par ailleurs effectué « un signalement au titre de l'article 40 du code de procé-

Le rectorat a, par ailleurs, effectué « un signalement au titre de l'article 10 du code de procédure pénale. » Cet article impose à tout agent de la fonction publique de signaler, sans délais, tout fait délictueux ou criminel au procureur de la République. Qui peut, ensuite, engager des poursuites.

Quant à la collégienne portée disparue, elle est réapparue mardi.